

CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 19 février 2009
OBENHEIM – Salle des fêtes
20 heures

PROCES-VERBAL

Membres en exercice :23
Membres présents :19
Absents excusés :4

Mme Laurence MULLER-BRONN donne procuration à M. Marc-Daniel ROTH
M. Hubert HATSCH donne procuration à M. Jean-Jacques SIEGEL
M. René DEMANGE donne procuration à Mme Valérie FUCHS
M. Dominique LEHMANN donne procuration à M. Remy SCHENK

ORDRE DU JOUR

- Point 1 **FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE** - Séance du 22 janvier 2009.
Approbation du procès-verbal.
- Point 2 **HABITAT**- Mise en œuvre du programme d'action Habitat dans le cadre du
Programme d'intérêt Général Renov'Habitat.
- Point 3 **DEVELOPPEMENT LOCAL – POLITIQUE DE SOUTIEN A LA
PRATIQUE SOCIO-CULTURELLE** – Demande de subvention formée
par l'Association de pêche d' Obenheim.
- Point 4 **DEVELOPPEMENT LOCAL – POLITIQUE DE SOUTIEN AUX
ASSOCIATIONS** – Demande présentée par la MJC de Gerstheim pour
l'organisation du Marathon du Ried.
- Point 5 **DEVELOPPEMENT LOCAL – POLITIQUE JEUNESSE** – Demande de
subvention d'investissement exceptionnelle formée par la Mission Locale de
Sélestat et environs.
- Point 6 **AFFAIRES SCOLAIRES – POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS
PEDAGOGIQUES DES ETABLISSEMENTS** – Demandes de subventions
formées par les collèges de Gerstheim et de Rhinau.
- Point 7 **DIVERS** (projets périscolaires, communications relatives à l'activité des
instances dans lesquelles siègent des représentants de la Communauté de
Communes : projet d'un syndicat d'électricité, SMICTOM, ...).

Madame la Présidente ouvre la séance et salue les délégués présents, Monsieur Etienne LEMARIGNIER, *Trésorier*. Ainsi que la journaliste représentant la presse locale. Elle souhaite la bienvenue à Madame Anne HAUMESSER, Chargé de mission Habitat au Département du Bas-Rhin.

Point 1

FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE - Séance du 22 janvier 2009 - Approbation du
procès-verbal.

Le PV est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

Point 2

DEVELOPPEMENT LOCAL – HABITAT - Mise en œuvre du programme d'action Habitat dans le cadre du Programme d'intérêt Général Renov'Habitat.

Avant de céder la parole à Madame Anne HAUMESSER, Madame la Présidente rappelle que l'assemblée avait décidé à l'unanimité, lors de la séance du 11 décembre dernier, de s'engager dans cette démarche initiée par le Département du Bas-Rhin.

Après les explications complémentaires qui pourront être données par Madame HAUMESSER, il conviendra de délibérer sur le principe d'une participation de la Communauté de Communes au volet « suivi-animation » à hauteur maximum de 2 100 € pour 2009, puis un maximum de 1 500 € en 2010, 2011 et 2012.

S'agissant des subventions aux travaux réalisés par les propriétaires, les dispositifs seront étudiés ultérieurement.

Les explications entendues et après délibération, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité de valider le volet « suivi-animation » à hauteur de 2 100 € pour 2009 puis un maximum de 1 500 € en 2010, 2011 et 2012.

Point 3

DEVELOPPEMENT LOCAL – POLITIQUE DE SOUTIEN A LA PRATIQUE SOCIO-CULTURELLE – Demande de subvention formée par l'Association de pêche d'Obenheim.

Par délibération adoptée le 23 mars 2006, le Conseil de Communauté a mis en place un dispositif d'aide aux associations et de soutien à la pratique socio-culturelle ou socio-éducative des jeunes.

L'Association de pêche d'Obenheim a formé une demande de soutien à ce titre. Trente six jeunes sont concernés.

Cette demande est recevable au regard du dispositif arrêté.

Après délibération, le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 274,32 € (36 x 7,62 €) à l'Association de pêche d'Obenheim au titre du soutien à la pratique socio-culturelle ou socio-éducative des jeunes.

Point 4

DEVELOPPEMENT LOCAL – POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS – Demande présentée par la MJC de Gerstheim pour l'organisation du Marathon du Ried.

La MJC de Gerstheim organise le 31 mai prochain le 1^{er} marathon du Ried qui empruntera notamment les routes et sentiers des communes d'Obenheim et de Gerstheim. Un budget de 2 000 € est prévu pour cette manifestation. Les organisateurs sollicitent une participation de la Communauté de Commune de 200 €.

Après délibération et vu l'avis favorable rendu en réunion de Bureau, **le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 200 € à la Maison des jeunes et de la Culture de Gerstheim.**

Point 5

DEVELOPPEMENT LOCAL – POLITIQUE JEUNESSE – Demande de subvention d'investissement exceptionnelle formée par la Mission Locale de Sélestat et environs.

Madame la Présidente expose avoir réceptionné une demande de subvention exceptionnelle formée par la Mission Locale de Sélestat et Environs pour le financement de l'achat de matériel informatique.

Bien que réservée sur le principe d'une telle démarche, Madame la Présidente estime la qualité du travail rendu par cette association auprès des jeunes justifie un examen bienveillant de cette demande. Avec l'accord du Bureau, elle propose, qu'à titre exceptionnel et ponctuel, une suite favorable lui soit réservée.

Après délibération et vu l'avis favorable rendu en réunion de Bureau, le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 1 147,67 € à la Mission Locale de Sélestat et Environs.

Point 6

AFFAIRES SCOLAIRES – POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS PEDAGOGIQUES DES ETABLISSEMENTS – Demandes de subventions formées par les collèges de Gerstheim et de Rhinau.

Par délibération adoptée le 23 mars 2006, le Conseil de Communauté a mis en place un dispositif de soutien pour les projets pédagogiques. Une aide de 5 € par enfant et par jour peut être accordée sous conditions. Celles-ci étant remplies dans les trois cas, il est proposé au Conseil de Communauté d'allouer un subvention de

- 680 € à l'agent comptable du Collège de Gerstheim un échange franco-allemand ;
- 420 € à l'agent comptable du Collège de Gerstheim pour la participation de 4 élèves à un échange avec un établissement en Australie ;
- 1 295 € à l'agent comptable du Collège de Rhinau pour la participation de 37 élèves à un échange avec un établissement en Suède.

Point 7

DIVERS (Communications relatives à l'activité des instances dans lesquelles siègent des représentants de la Communauté de Communes...).

Monsieur Thierry KETTERLIN et Madame Claudine MEYER exposent l'avancée des travaux du Comité de pilotage Culture. Un questionnaire va être diffusé auprès de l'ensemble des partenaires concernés par cette question. L'objectif est de jeter les bases d'un meilleur travail en commun et de développer de nouveaux projets culturels tout en veillant à respecter l'existant.

Monsieur Jean-Jacques SIEGEL présente les premières réflexions du groupe de travail qui s'est réuni pour examiner la question du périscolaire. Des premières pistes sont évoquées, notamment la création (à l'horizon 2012-2013) d'un périscolaire intercommunal à Rhinau qui pourrait accueillir, moyennant un service de ramassage, des enfants scolarisés dans d'autres communes environnantes. Il est également rappelé que le site de Gerstheim est au maximum de ses possibilités d'accueil. La question d'une éventuelle extension se pose, même si celle-ci n'est pour le moment pas à l'ordre du jour.

Monsieur Marc-Daniel ROTH, *Vice-Président du SMICTOM d'Alsace Centrale*, indique que le territoire va être prochainement concerné par le changement des bacs. Des enquêtes vont être effectuées en mars-avril. Les nouveaux récipients seront livrés courant juin. Il rappelle qu'il s'agit d'une opération importante qui nécessitera une implication forte des communes et des élus.

Par ailleurs, la possibilité de mettre en place un ramassage spécifique des déchets « verts » est actuellement à l'étude. Vivement souhaité par de nombreux particuliers, un tel service pourrait être proposé moyennant, toutefois, le paiement d'une contribution supplémentaire.

Monsieur le Trésorier indique que le changement des modalités de facturation (transfert complet au SMICTOM) entraînera une perte de DGF bonifiée pour la communauté de communes et pourrait fragiliser la situation de la Trésorerie de Rhinau. Tout en se déclarant plutôt favorable à un transfert complet de compétences (comme MM. Marc-Daniel ROTH et Eric KLETHI), Madame la Présidente indique que rien n'est définitivement décidé.

Madame la Présidente indique que le Pays d'Alsace Centrale s'est associée à une réflexion en cours, à l'échelle du département, pour la création d'un syndicat départemental d'énergie électrique à l'instar de celui qui fonctionne dans le Haut-Rhin.

Madame Marianne HORNY-GONIER fait une communication concernant l'évolution donnée à la refonte des lignes du transport en commun Réseau 67.

Les prochaines réunions de Conseil de Communauté sont fixées au 19 mars (Rhinau) et 7 mai 2009 (Boofzheim).

Plus aucune prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 21h45.

Lu et approuvé,

La Présidente,

Danièle MEYER :

Les Vice-Présidents,

André
KLUMB:

Marianne
HORNY-GONIER:

Laurence
MULLER-BRONN:

Jean-Jacques
SIEGEL:

Absente

Les membres,

Bertrand ANDNA :

Michèle BISCHOFF :

René DEMANGE :
Absent

Mohamed EL ARBAOUI:

Valérie FUCHS :

Gilbert GEORGES:

Etienne HARLEPP :

Hubert HATSCH :
absent

Christian HURTHER :

Thierry KETTERLIN :

Eric KLETHI :

Dominique LEHMANN :
absent

Claudine MEYER :

Patricia NOVI :

Marc-Daniel ROTH :

Jean-Paul ROTH :

Rémy SCHENK :

Raymond SIEGWALT: